

RÉPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

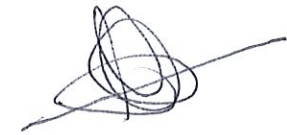
Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Minzier (74270)	Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du 14 avril 2025 Par suite d'une convocation en date du 8 avril 2025, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 14 avril 2025 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Jérémie COURLET, Maire.
Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 12 Délibération n° 19_2025	Etaient présents : Jérémie COURLET, Nicolas GIROD, Christelle DEROBERT, Aline SIMOES, Christophe VADON, Carole ETTORI, Alexandre BAUDET, Céline GEORG, André MORARD, Véronique LEGENDRE Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absents excusés : Sébastien REY-GORREZ (a donné pouvoir à Jérémie COURLET), Gaëlle MESSINA Absents : Rémi BESSERER, Yanis ETHEVE Secrétaire de séance : Marie TROUILLET

Objet : VOTE DES SUBVENTIONS

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

MJC du Vuache	8 187.00 €
Bibliothèque - La ronde des livres	1 600.00 €
Souvenir Français	100.00 €
AFN	100.00 €
Fédération sportive des Usses	375.00 €
Stimul'Usses	100.00 €
Basket ASF Frangy	90.00 €
Bellegarde Gym	180.00 €
JSP de Frangy	100.00 €
Les Choucas	30.00 €
Co-naître et grandir	100.00 €
On s'bouge	200.00 €
Union Bouliste	100.00 €
Les barracoins	100.00 €
Les galets pour la vie	100.00 €
Donneurs de sang – région Frangy	100.00 €
Nature et terroir la Balme de Sillingy	50.00 €
2M Rally (<i>avec deux abstentions</i>)	50.00 €
Espace femmes	100.00 €
TOTAL	11 762.00 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de sa télétransmission le : 23.04.2024 Et de la publication le : 24.04.2024	Pour extrait conforme, Le Maire, Jérémie COURLET 	Le secrétaire de séance, Marie TROUILLET 
---	--	--